

Die Scham an der Riviera. ARRÊTÉ concernant les bains de mer.

Nous, Maire de la Ville d'Antibes,

Vu la Loi du 5 Avril 1884;

Considérant que, pendant la saison d'été, le littoral de la mer est très fréquenté et qu'il convient, dans l'intérêt de l'hygiène et de la liberté publique, de laisser toutes les facilités convenables aux baigneurs.

Mais considérant que faute d'une réglementation précise, certains baigneurs traversent la Ville et le Quartier de Juan-les-Pins en costume de bain ou ont, sur les Plages, des attitudes peu compatibles avec le respect de la plus élémentaire morale

ARRÊTONS:

Article Premier — Nul ne pourra se baigner sur toute l'étendue de la Plage de Juan-les-Pins, à l'Anse de Saint-Roch, au Port, aux Plages de La Salis et de la Garoupe, en un mot sur tout le rivage de la mer compris dans le territoire de la Commune d'Antibes, s'il n'est revêtu d'un maillot ou d'un costume de bain complet.

Les caleçons courts dits de sport (slips) sont formellement interdits.

Article 2. — Il est interdit de se déshabiller et de s'habiller sur la Plage, à moins d'être caché aux regards des tiers par une tente fermée ou d'être dans une cabine de bain parfaitement close. Ceux qui revêtiraient ailleurs que sur la Plage leur costume de bain devront y arriver enveloppés d'un peignoir fermé.

Article 3. — Les baigneurs qui stationneront sur la plage en costume de bain devront avoir une attitude décente et correcte.

Article 4. — Le stationnement en costume de bain aux endroits autres que les Plages est interdit.

Nul ne pourra pénétrer en costume de bain dans les établissements tels que cafés, bars, dancings, etc . . . , soit pour y consommer, soit pour toute autre cause.

Article 5. — M. le Commissaire de Police et tous Agents de la Force Publique sont chargés de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Fait à Antibes, le 24 Juillet 1926.

Le Maire,
Ch. Guillaumont.

Geheimrat Professor Dr. Clemen von der Universität in Bonn, Vorsitzender der Denkmalpflege in der Rheinprovinz, Schwager von Otto von Waetjen, mithin auch von Marie Laurencin, feiert im Oktober seinen 60. Geburtstag. — Er hat seine Jugend mit so viel Grazie und Esprit verlebt, daß wir uns auf die Arabesken seiner viellesse verte freuen.

Ich will bald heiraten! Bisher in hervorragender, leitender Stellung, abgebaut, deshalb suche ich Selbständigkeit durch Einheirat oder Barvermögen. Erfolgreicher Qualitätsarbeiter und Qualitätsmensch, repräsentativ, Witwer, Anfang 40, nicht unvermögend, bewerte Herz und Charakter.

Wer will einen treuen Lebenskameraden? *(Münch. N. N.)*